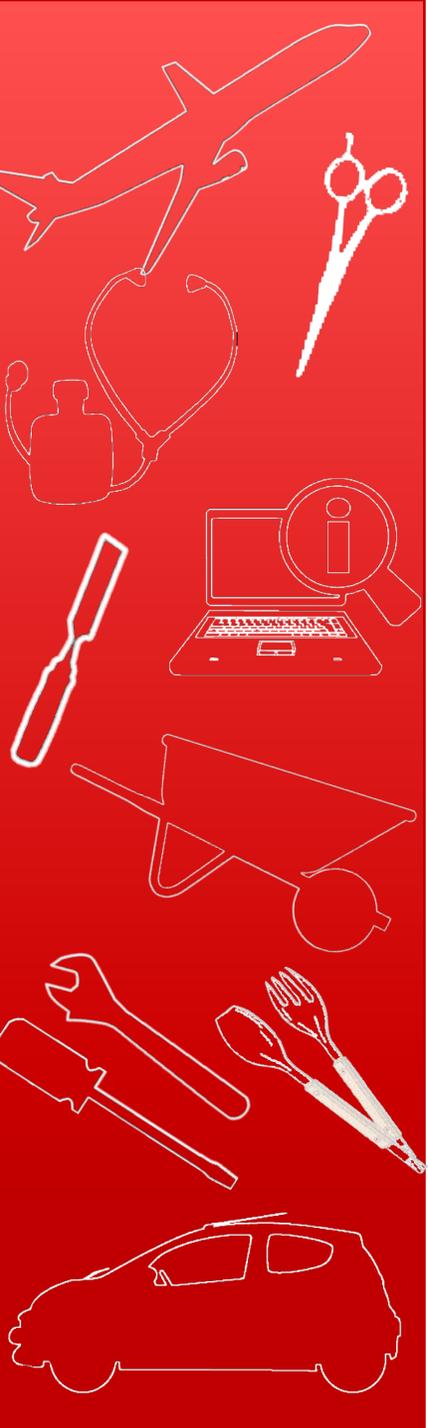


# Présentation du plan d'action pour les élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle à la CSDM.

Véronique Ross, psychoéducatrice EBP - FP

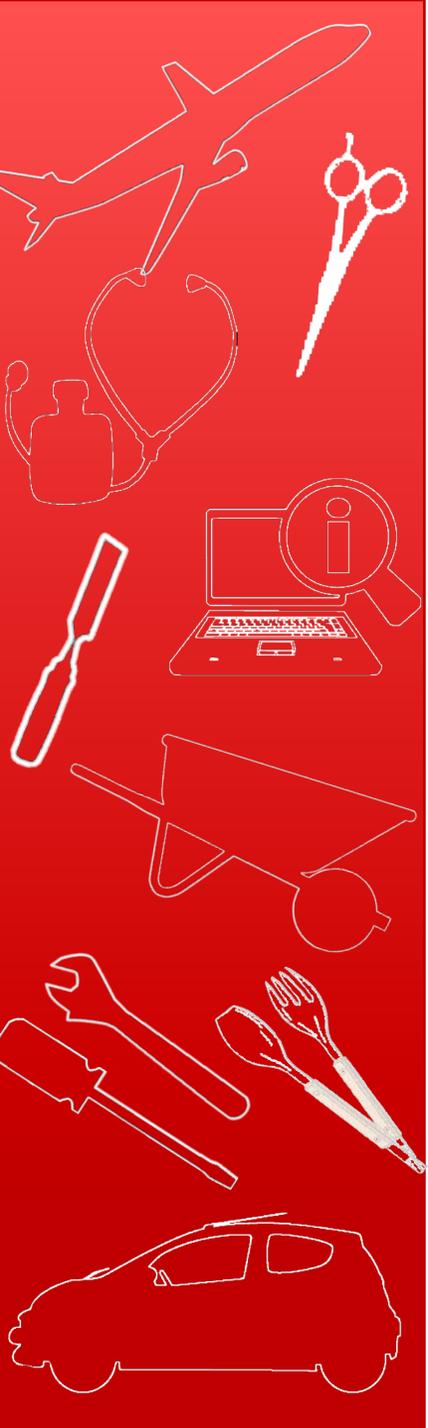
21 novembre 2019

Bureau de l'Expertise aux Parcours  
Généraux et Professionnels (BEPGP),  
Services à l'élève



## Intention de la présentation

- **Informer les participants** du plan d'action pour les élèves ayant des besoins particuliers en FP la CSDM.
- **Mettre en perspective** les objectifs et moyens du plan d'action qui visent plus spécifiquement à favoriser la prévention des dépendances et la bonne santé mentale de nos élèves en formation professionnelle.



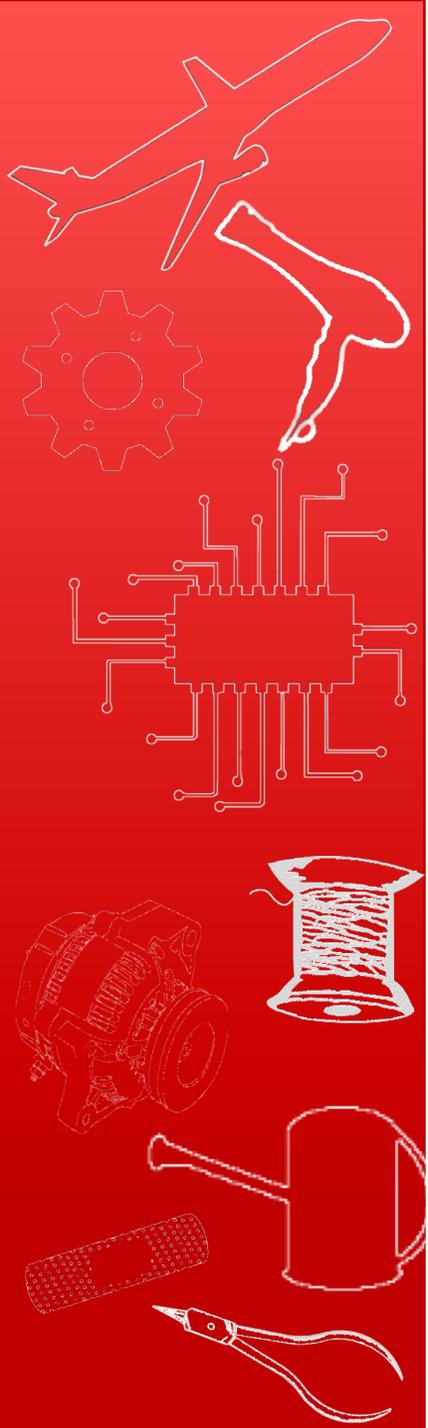
## Plan de la présentation

- Genèse de la démarche d'élaboration du plan d'action pour les élèves ayant des besoins particuliers.
- Le plan d'action et ses 3 axes.
- Les réalisations de l'équipe en lien avec la mise en œuvre du plan d'action et les perspectives 2019-2020.



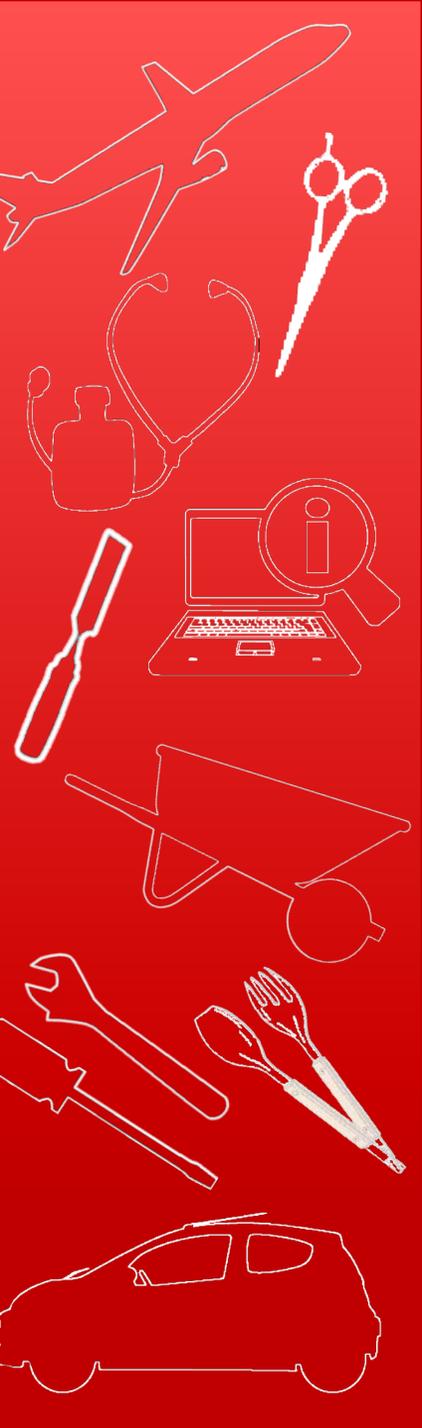
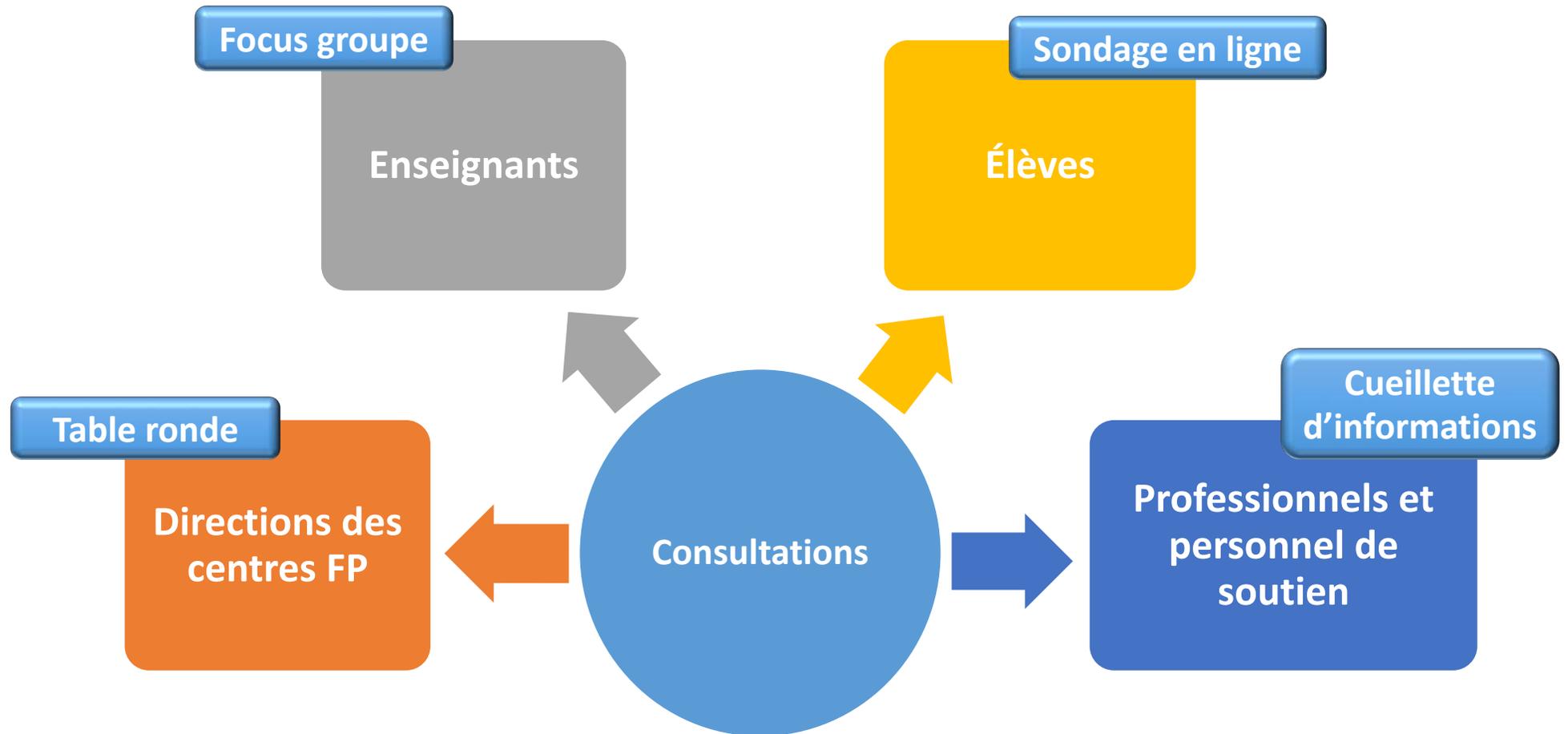
# Soutien aux élèves ayant des besoins particuliers

## Plan d'action institutionnel



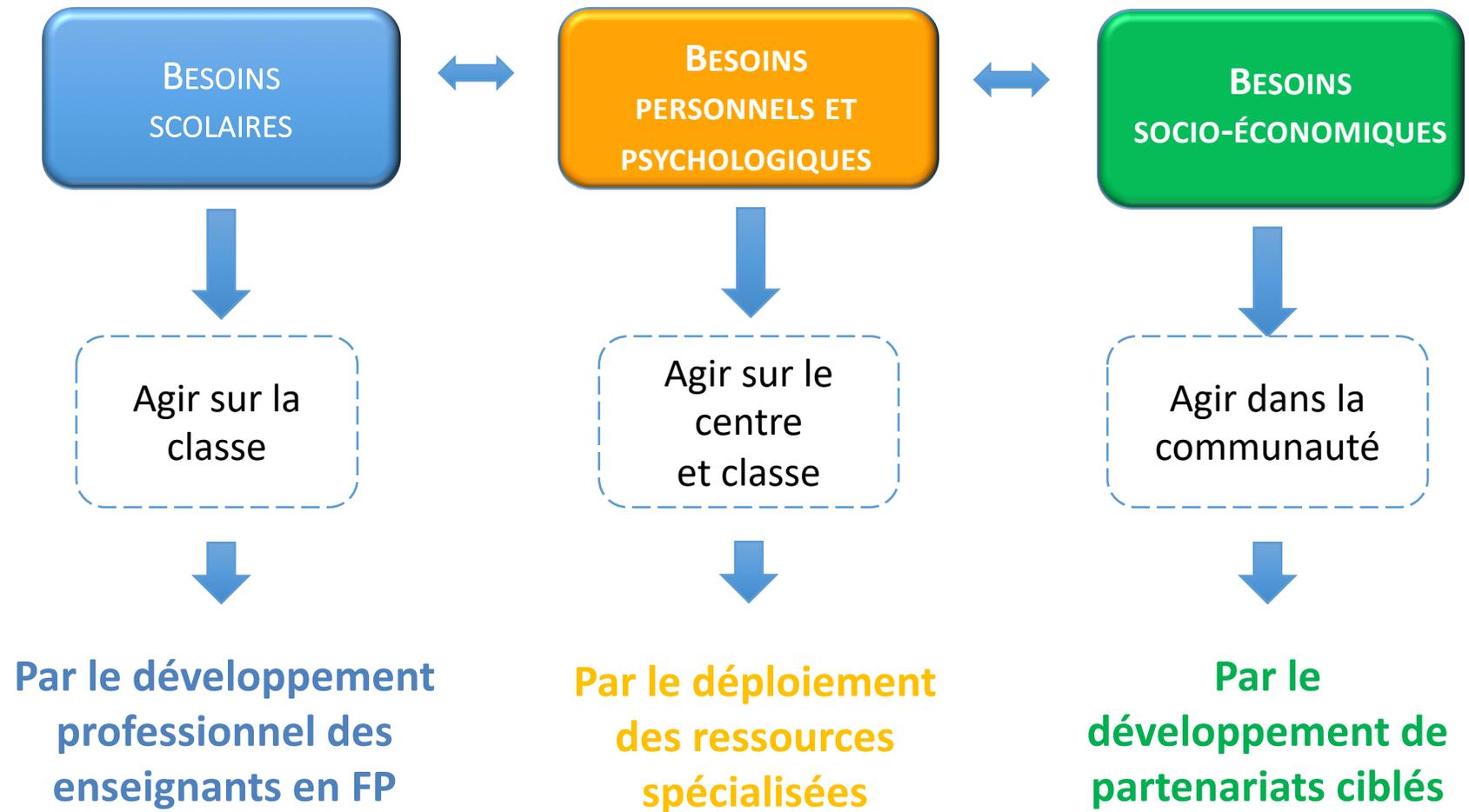
# Soutien aux élèves ayant des besoins particuliers

Consultation/collecte données



# Soutien aux élèves ayant des besoins particuliers

L'EBP-FP et son milieu



# Axe 1 - Développement professionnel des enseignants

## Besoin

**Accompagnement des enseignants** dans l'amélioration de leurs **connaissances** relatives aux **besoins particuliers des élèves** pour une **intervention rapide** à mettre en place.

- **Objectif**

D'ici 2021, les **mesures d'accompagnement et de suivi auprès des enseignants** auront été mises en place dans tous les centres.

**Cibler** les besoins de formations pour les enseignants.

**Définir** l'offre de service de l'équipe EBP  
**Formation**  
**Accompagnement**  
**Capsules vidéos.**

**Mettre en place** un comité EBP dans chacun des centres.

## Axe 2 - Déploiement des ressources spécialisées

### Besoin

Prise en charge des besoins psychopédagogiques des EBP-FP par **les ressources internes de la CSDM.**

- **Objectif**

À partir de 2018-2019, les élèves à besoins particuliers auront **accès à davantage de ressources spécialisées** dans le cadre de la formation professionnelle, en **soutien à leur réussite.**

**Organiser et planifier** des rencontres pour l'ensemble des ressources spécialisées des centres .

**Offrir un accompagnement** aux équipes des centres **FP**  
Modèle Répétition-Conseil.

**Actualiser et bonifier le référentiel** pour les élèves ayant des besoins particuliers en FP de la CSDM.

# Axe 3 - Développement de partenariats ciblés

## Besoin

Faciliter l'accès des élèves ayant besoins particuliers de la FP aux services des **ressources de la communauté**.

- **Objectifs**

D'ici 2021:

- en vue d'un partenariat, chaque centre aura ciblé les ressources de la communauté qui seront **en mesure d'offrir des services de soutien aux EBP du centre**.
- les élèves **auront accès aux services des ressources** de la communauté en réponse aux particularités de leurs besoins (*plans financier et psychologique*) durant leur programme de formation professionnelle.

**Recenser les partenaires**  
Ressources professionnelles communautaires internes/externes.

**Cibler les besoins** des élèves en FP afin de cerner de nouveaux partenariats à développer.

**Rendre accessible** les informations à jour (*bottin des organismes, site internet, etc.*).

# Référentiel pour les élèves ayant des besoins particuliers

Formation professionnelle

**C'est ensemble  
qu'on réussit!**

2019

#MonmétierMaliberté



Commission  
scolaire  
de Montréal

## Avant-propos

Ce référentiel vise à soutenir la mise en œuvre de notre plan d'action institutionnel afin de favoriser la réussite des élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle.

200353

## Remerciements

Pour leur précieuse contribution, nous remercions l'ensemble des acteurs qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce référentiel. Le présent document est une version actualisée et bonifiée du Document de référence concernant la mise en place de mesures d'adaptation, produit en 2015 par Jacques Cossette et Marie-Josée Larin.

### **ÉQUIPE D'ÉLABORATION CSDM**

#### **Comité de travail**

Amélie Jetté, CP EBP FP, BEPGP  
Nicole Richardson, CP EBP FP, BEPGP  
Véronique Ross, Ps.Ed. EBP FP, BEPGP

#### **Collaborateurs**

Catherine Aymard, Psychologue, Services à l'élève  
Marie-Ève Roger, Ps.Ed. CP en adaptation scolaire, Services à l'élève

#### **Comité de validation**

Martine Bolduc, Directrice adjointe, EMSOM  
Frédéric Corbeil, Directeur, Unité 1  
Jacques Cossette, CP, SARCA  
Marie-Christine De Courcy, Coordonnatrice, BEPGP  
Alain Guillemette, Directeur, EMICA  
Nadia Khaled, CP Planification, Services pédagogiques  
Isabelle Létourneau, Analyste, BEPGP  
Simon Poirier, TES, EMEMM  
Isabelle Vaillant, CP, EMFM

#### **Révision linguistique**

BEPGP

#### **Conception graphique**

Maryse Roberge, Designer graphique agréée, BCPC  
Volet Annexe – Jason Milan Ghikadis, Technicien en arts graphiques, BCPC

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <b>Mise en contexte</b> .....  | 4  |
| <b>Planification ministérielle</b> .....   | 6  |
| Plan stratégique 2017-2022 – MEES  |    |
| <b>Planification institutionnelle</b> .....  | 7  |
| Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022 – CSDM  |    |
| Plan d’action institutionnel pour soutenir la réussite des élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle – CSDM   |    |
| <b>Encadrements légaux et documents de référence</b> .....   | 10 |
| Charte des droits et libertés de la personne – Gouvernement du Québec  |    |
| Loi sur l’instruction publique – MEES  |    |
| Politique de la réussite éducative: le plaisir d’apprendre, la chance de réussir – MEES  |    |
| Régime pédagogique de la formation professionnelle – MEES  |    |
| Politique d’évaluation des apprentissages: être évalué pour mieux apprendre – MEQ  |    |
| Guide de gestion: sanction des études et épreuves ministérielles – MEESR   |    |
| Convention collective 2015-2020 – Fédération autonome de l’enseignement (FAE) – CPNCF  |    |
| La formation à l’enseignement: orientations et compétences professionnelles – MEQ  |    |
| Lignes directrices pour assurer la cohérence des actions entreprises au regard de la démarche d’accompagnement de l’élève ayant des besoins particuliers en formation professionnelle – MEES |    |
| <b>Conclusion</b> .....  | 22 |
| <b>Sigles et acronymes</b> .....   | 23 |
| <b>Médiagraphie</b> .....  | 24 |
| <b>Annexes – outils proposés</b> (validés en fonction des encadrements légaux inhérents à la FP).....  | 27 |
| Guide des procédures d’accueil et d’aide à l’élève en FP   |    |
| Parcours scolaire et personnel   |    |
| Demande de transmission du dossier d’un élève (FGJ/FGA) vers la FP   |    |
| Portrait de l’élève adulte pour établir un plan d’action (à compléter par l’enseignant)  |    |
| Autoportrait de l’élève adulte pour établir un plan d’action   |    |
| Les principes de base pour l’élaboration du plan d’aide à l’apprentissage (plan d’intervention) de l’élève en formation professionnelle  |    |
| Modèle de plan d’aide à l’apprentissage (plan d’intervention) pour l’élève adulte en formation professionnelle   |    |
| Consignation des mesures d’adaptation de l’évaluation des apprentissages aux fins de sanction  |    |

La version numérique du présent document peut être consultée:  
[services.aleve.csdm.qc.ca/referentielERP-FP](https://services.aleve.csdm.qc.ca/referentielERP-FP)

**Pour faire une demande**

Acheminer votre formulaire par  
courriel à :

Véronique Ross, Psychoéducatrice EBP  
[ross.v@csgm.qc.ca](mailto:ross.v@csgm.qc.ca)  
514-596-4000 poste 1581

Amélie Jetté, Conseillère pédagogique EBP  
[jettea@csgm.qc.ca](mailto:jettea@csgm.qc.ca)  
514-596-4000 poste 8246

**C'est ensemble qu'on réussit!**



Le service s'adresse aux équipes des Centres de formation professionnelle qui souhaitent :

- Un apport et un accompagnement dans la recherche de solutions.
- Un regard extérieur permettant d'objectiver leur démarche face à la complexité de certaines situations.
- Une collaboration permettant d'optimiser l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle.

### Le service Réplit-Conseil pour les Centres de formation professionnelle c'est :

Une équipe de professionnels dont la mission première est d'accompagner le personnel des CFP de la CSDM dans la mise en place de mesures d'adaptation visant à favoriser la participation active des élèves, en classe comme en atelier, pour la durée de leur programme de formation. Le service vise à favoriser la diplomation et la qualification des élèves, tout en respectant les encadrements légaux.

### Le processus de déploiement du service

- Réception de la demande
- Prise de contact avec la direction
- Collecte et analyse de données
- Formulation d'hypothèses et inventaire des mesures proposées
- Proposition d'un plan d'action en collaboration avec l'équipe du Centre
- Période d'expérimentation et d'intervention
- Réévaluation, bilan et niveau de satisfaction du service rendu

### Le service vise à :

- Comprendre la situation, analyser et évaluer les besoins de l'élève ou du groupe, en lien avec le programme de formation et le contexte du CFP.
- Recenser les moyens mis en place, les résultats observés et les évaluations réalisées.
- Définir l'entente (*objectifs, modalités, etc.*).
- Rencontrer l'équipe de direction, le ou les enseignants et intervenants impliqués auprès de l'élève ou du groupe d'élèves.
- Observer en classe ou atelier, au besoin.
- Consulter les informations disponibles au dossier, selon la nature de la demande.

---

# Merci!

---

**Véronique Ross**

Psychoéducatrice

Équipe de soutien aux élèves ayant des besoins  
particuliers

CSDM – Formation professionnelle

[ross.v@csgm.qc.ca](mailto:ross.v@csgm.qc.ca)

